

«Coronavirus: permettre à tous de se confiner est la seule manière d'en sortir»

Des citoyens « oubliés » échappent au confinement à défaut d'avoir un abri et des moyens de subsistance. Les autorités doivent mettre en place des solutions structurelles pour protéger l'ensemble de la population et enrayer l'épidémie.



Le centre fermé de Vottem. - D. Duchesnes.

Par Un collectif d'associations signataires*

Le 1/04/2020 à 06:00

La deuxième semaine de confinement se termine. Les yeux rivés sur le frémissement des chiffres, tous se demandent si les mesures récemment mises en place auront un impact suffisant. Mais c'est sans compter que certains citoyens ont été « oubliés » par les autorités : sans logement ni moyens de subsistance, ils ne peuvent pas se conformer à cette règle du « restez chez vous ». Or, si des pans entiers de la population sont laissés sur le côté, il s'agira d'autant de personnes exposées à un risque de contamination, et sources elles-mêmes de contagion.

Les oubliés sont nombreux. Parmi la population précarisée, il s'agit notamment des personnes étrangères sans titre de séjour, qui n'ont pas de couverture médicale. Certaines d'entre elles sont coincées en centres fermés, dans des conditions de promiscuité qui vont à l'encontre des règles sanitaires. D'autres ont récemment été libérées sans précaution quant à ce qu'il adviendrait d'elles. Il s'agit aussi de personnes venues demander l'asile et qui, depuis deux semaines, se

retrouvent devant la porte close de l'Office des étrangers. Une grande partie de ces personnes s'ajoute à celles qui vivaient déjà sans-abri, et des solutions peinent à se dessiner.

Des mesures structurelles sont nécessaires

Pour l'heure, les appels à l'aide pour des aliments, des savons, des produits de nettoyage se multiplient. En réponse, de nombreux élans de solidarité se font entendre. S'ils sont louables, ils ne seront pas suffisants sans que des mesures soient prises par les autorités pour mettre à l'abri l'ensemble des citoyens. Les personnes étrangères sans titre de séjour, dites « sans-papiers », représentent près d'un pourcent de la population. En temps normal, ces quelque 100.000 à 150.000 personnes vivent déjà dans une précarité criante, sans accès à un emploi déclaré et sans aide sociale, avec pour seul filet de sécurité l'aide médicale urgente. Or, dans ce contexte de crise, leur dénuement se fait encore plus insupportable, comme le rappelle la Coordination des sans-papiers de Belgique. La situation est d'une incohérence inouïe ; les pratiques administratives habituelles continuent de s'appliquer, comme si de rien n'était. Un exemple parlant : les personnes libérées de centres fermés reçoivent un ordre de quitter le territoire dans un délai de 30 jours après avoir été libérées, alors que le trafic aérien est au ralenti et que les frontières se ferment les unes après les autres.

LIRE AUSSI

«Coronavirus: n'oublions pas les millions de réfugiés»

([https://plus.lesoir.be/289936/article/2020-03-25/coronavirus-noublions-pas-les-millions-de-refugies?](https://plus.lesoir.be/289936/article/2020-03-25/coronavirus-noublions-pas-les-millions-de-refugies?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

[referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda](https://plus.lesoir.be/289936/article/2020-03-25/coronavirus-noublions-pas-les-millions-de-refugies?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

Les solutions existent

Nous soulignons les améliorations apportées dans l'urgence au dispositif d'aide médicale urgente (simplification de l'activation de l'aide médicale urgente et extension de la durée des cartes médicales), mais des mesures plus ambitieuses doivent être adoptées notamment en matière de séjour.

En regardant les pays européens les plus durement touchés par la crise sanitaire, il est clair que des solutions créatives peuvent être mises en place rapidement. La ville italienne de Bologne a montré l'exemple. Elle a dédoublé ses capacités d'hébergement pour les personnes sans abri en mobilisant tous les lieux possibles, notamment les écoles fermées. La France a décidé de renouveler pour trois mois tous les titres de séjour qui arrivaient prochainement à expiration. Cela empêche tout contact inutile entre les citoyens et l'administration et évite que certains ne tombent dans une situation d'irrégularité de séjour et que ne s'enclenche une spirale infernale : plus de titre de séjour, plus de travail, plus de revenu, plus de logement, plus de mutuelle. Le Portugal a quant à lui décidé de régulariser temporairement les étrangers qui avaient introduit une demande de séjour et qui sont toujours en attente d'une réponse des autorités.

LIRE AUSSI

Coronavirus: le Portugal donne des leçons de solidarité

([https://plus.lesoir.be/291341/article/2020-03-31/coronavirus-le-portugal-donne-des-lecons-de-solidarite?](https://plus.lesoir.be/291341/article/2020-03-31/coronavirus-le-portugal-donne-des-lecons-de-solidarite?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

[referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda](https://plus.lesoir.be/291341/article/2020-03-31/coronavirus-le-portugal-donne-des-lecons-de-solidarite?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Dda)

Les solutions

Pour sortir de la crise sanitaire qui paralyse le pays, il faut :

- Que les personnes sans papiers aient une autorisation de séjour qui leur permet au minimum de rester en Belgique le temps de la crise sanitaire
- Que ces personnes reçoivent de quoi subvenir à leurs besoins, se confiner et respecter les recommandations sanitaires de base
- Que les étrangers encore détenus dans les centres fermés soient libérés, qu'ils aient une autorisation de séjour et qu'ils soient hébergés dans des structures d'urgence
- Que les personnes qui cherchent une protection puissent déposer leur demande d'asile et soient hébergées
- Que tous les titres de séjour qui arrivent à expiration soient prolongés automatiquement pour 3 mois.

Nous avons conscience que de telles mesures demandent de la créativité et de l'audace. Il est temps que des solutions claires soient mises en place et que les citoyens présents sur notre territoire, avec ou sans abri, avec ou sans papiers, soient protégés. Il en va de l'intérêt général.

*** Signataires :**

CIRÉ ; Vluchtelingenwerk Vlaanderen ; Coordination des sans-papiers de Belgique ; Sans Papiers TV ; Comité des Femmes Sans Papiers ; Réseau ADES ; Groupe Montois de Soutien aux Sans-Papiers ; La Voix des sans-papiers de Liège ; Comité de Soutien à la Voix des Sans-Papiers de Liège ; Collectif Liégeois de soutien aux Sans-Papiers ; Liège Ville Hospitalière ; CRACPE – Collectif de Résistance Aux Centres Pour Étrangers ; Collectif La Bruyère commune hospitalière ; Caritas International Belgique ; AVOCATS.be – Ordre des Barreaux Francophones & Germanophone ; Point d'appui ; MRAX ; Ligue des droits humains ; Maison du Peuple d'Europe ; Amitié sans frontières – Vriendschap Zonder Grenzen ; SOS Migrants ; Convivial – Mouvement d'Insertion des Réfugiés ; Le Monde des Possibles ASBL ; JRS – Jesuit Refugee Service Belgium ; ADDE – Association pour le Droit Des Étrangers ; Médecins du Monde ; Service Social Juif ; SESO – Service social des solidarités ; MOC – Mouvement Ouvrier Chrétien ; Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés ; Amnesty International Belgique francophone ; CNCD-11.11.11 ; NANSEN ; Centre d'action interculturelle de la province de Namur ; L'École des Solidarités ; UPJB – Union des Progressistes Juifs de Belgique ; Collectif Migrations Libres ; CEPAG – Centre d'Éducation Populaire André Genot ; FGTB Wallonne ; FGTB ABVV fédéral ; CSC ACV ; ASBL F41 ; Sibylle Gioe (avocate) ; Pierre Robert (avocat).